

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 23 (1977)
Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**canton
de b le**



Foire de B le 1977 : l'industrie horlog re suisse a atteint ses quatre objectifs : styling-fiabilit -technologie-production

Les exposants suisses   la 5^e foire europ enne de l'horlogerie et de la bijouterie ont fait conna tre leurs nouveaut s. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont rempli tous les buts - ambitieux - qu'ils s' taient fix s, d clare la F d ration horlog re.

Dans le domaine de l'horlogerie  lectronique, ces exposants pr sentent une s rie impressionnante de nouveaut s : montres   quartz analogiques (  aiguilles) extra-plates, montres   affichage par cristaux liquides lcd   6 ou 8 digits, mod les multifonctionnels tels que chronographes au 1/100^e de seconde ou montres-r veil. Et les premi res montres au monde    tre  quip es de microprocesseurs, d'une capacit  de 8 000 transistors,   la place des circuits int gr s. Toutes ces montres sont en pleine production, les fabricants ayant mis en place l'infrastructure industrielle n cessaire.

Tout ceci ne se fait pas au d triment de la montre m canique classique dont l' volution se poursuit tant sur le plan de la fiabilit  que dans le domaine de la standardisation. Un immense effort a  t  entrepris a-

fin de simplifier et d'unifier la production des mouvements m caniques et il est maintenant possible « d'habiller » des calibres de provenance diff rente des m mes cadrans, boitiers et aiguilles. Ils sont en effet construits sur les m mes gabarits. Parmi les grandes nouveaut s, signalons la premi re mondiale d'un mouvement automatique ultra-plat   double barillet construit de fa on   assurer   la fois  l gance et fiabilit .

L'esth tique reprend ses droits

La mode horlog re est  tincelante cette ann e : jamais les montres n'ont  t  si belles. Lignes nettes, d pouill es, sans d cors inutiles. En poussant au plus haut degr  l' tude globale des formes, les stylistes suisses ont fait d'un objet fonctionnel une parure, et l'esth tique a d finitivement pris le pas sur la technique. Les nouvelles montres   quartz - celles du type analogique,   aiguilles - se sont d finitivement assimil es. Elles sont aussi fines, minces et belles que leurs s urs m caniques. Lorsqu'une technique a  t  ma tris e, l'esth tique reprend sa place primordiale.

Toute l'atmosph re a chang . Alors qu'il y a un peu plus d'une ann e on craignait que l'horlogerie suisse ne soit en retard, aujourd'hui, c'est d'avance que l'on parle, affirme en conclusion la F d ration horlog re. (ats)

Ciba-Geigy pr sente de nouvelles installations d'essai

La division pharmaceutique de Ciba-Geigy SA   B le a pr sent  ses nouvelles installations d'essai pour le d veloppement de produits chimiques   l'usine de Klybeck. Le b timent, dont la construction a dur  quatre ans et co t  44 millions de francs, servira d'une part   la fabrication de grandes quantit s de nouvelles substances actives pour des examens toxicologiques et cliniques et d'autre part   l' laboration de proc d s de production pour les produits destin s au march . (ats)

Calculs biliaires : un m dicament permet d' viter l'op ration

Un nouveau m dicament, pris par voie buccale, peut dissoudre les calculs biliaires chez certains malades, dans certaines conditions, et permettre ainsi d' viter une op ration chirurgicale, indique Pharma-information   B le.

Ce m dicament, qui vient d' tre mis   la disposition des m decins par la maison suisse Hoffmann-La Roche, est l'acide chenodesoxycholique (cdc). C'est une substance qui se trouve normalement dans la bile, o  elle contribue   dissoudre le cholest rol, en emp chant ainsi que se forment des calculs.

Apr s des ann es de recherches men es dans plusieurs pays des centaines de malades ont d j   t  d barrass s de leurs calculs biliaires gr ce   ce produit.

Le m dicament entra ne une lente dissolution des calculs constitu s en tout ou en majeure partie de cholest rol, pour autant qu'ils ne soient pas trop gros. Ces calculs ne sont pas visibles   la radiographie sans pr paration sp ciale. Une autre condition est que la v sicule fonctionne. Le traitement dure

au moins six mois. Il permet la dissolution ou une réduction du volume des calculs dans environ 50 % des cas. Un principe médical de base interdit d'administrer le médicament aux femmes enceintes. Chez les femmes en âge de procréer, le produit doit être associé à une contraception efficace. (ats)

Sandoz : augmentation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 4 109 millions de francs et présente ainsi une augmentation de 4,9 % sur l'année précédente. Le bénéfice net du groupe, soit 144 millions de francs, atteint approximativement le résultat de l'exercice précédent, bien que les différences d'évaluation dues aux modifications des parités monétaires aient presque doublé par rapport à 1975.

Le bénéfice net de Sandoz, indique un communiqué publié par la société, s'élève à 71,5 millions de francs contre 72 millions en 1975. Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de verser un dividende inchangé de 65 francs par action et par bon de participation donnant droit à un dividende.

De plus, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale de fractionner les bons de participation actuels, d'une valeur nominale de 250 francs chacun, en 5 nouveaux bons de participation, de valeur nominale de 50 francs. Les bons de participation anciens, d'une valeur nominale de 250 francs, pourront être échangés à partir du 6 juin 1977 contre 5 bons de participation nouveaux, d'une valeur nominale de 50 francs, avec droit au dividende toute l'année 1977. La modification de la cotation

en bourse interviendrait le 13 mai 1977.

En outre, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale, sous réserve de l'accord de la commission de contrôle des émissions, d'augmenter le capital-actions de 22 286 000 francs pour le porter de 222 857 000 à 245 143 000 francs et d'émettre 46 450 nouveaux bons de participation de 50 francs nominal. (ats)

canton des grisons

La sécheresse dans les Grisons 1 million de francs de dégâts

Les dégâts provoqués par la sécheresse qui a régné durant l'été 1976 se chiffrent, dans les Grisons à quelque 1,1 million de francs, après déduction d'une participation de 25 % des agriculteurs. La Confédération prendra à sa charge le 70 pour cent de la somme alors que le 30 % soit 340 000 francs devra être payé par le canton. Le Gouvernement a maintenant libéré le crédit complémentaire pour atténuer la pénurie de fourrage, crédit approuvé par le grand Conseil dans sa session de novembre 1976. (ats)

La « Buendner Zeitung » fête ses 100 ans

La « Buendner Zeitung », le plus important quotidien des Grisons a fêté son 100^e anniversaire. Le journal, qui titre à plus de 27 000 exemplaires, a distribué à l'occasion de ce jubilé un numéro spécial. La « Buendner Zeitung » est, selon le président de son conseil d'administration, M. Rudolf Gasser, « Le support de la pensée libérale qui est toujours fascinante par sa vitalité et sa plénitude ». (ats)

A Bad Ragaz avant l'été

(onst). Nouveauté à la station thermale de Bad Ragaz : Le Giessenpark, connu pour la variété de ses arbres et équipé depuis l'an dernier d'un sentier didactique en forêt, compte une nouvelle attraction. Un petit jardin alpestre y sera aménagé au début de l'été. D'autre part, une zone marécageuse a été transformée en une réserve qui permettra aux amis de la nature d'admirer la faune aquatique des régions humides. Bad Ragaz a mis au point un forfait pour les hôtes séjournant avant l'été. Il comprend l'hébergement dans un hôtel de 1^{ère} classe, avec 7 nuits, un verre de bienvenue, l'entrée libre à la piscine thermale, une soirée récréative avec dégustation de vin et musique, une broche en plein air, etc. Cet arrangement est valable pour les semaines du 7 au 28 mai et du 4 au 25 juin. Renseignements et réservations à l'Office du tourisme, CH-7310 Bad Ragaz.

canton de lucerne

Expo 1991 à Lucerne...

Le comité d'action pour une exposition nationale en Suisse centrale a présenté à Lucerne un premier concept sous forme d'une brochure qui servira de base de discussion. Une délégation des autorités de Suisse centrale présentera le concept à une délégation du Conseil fédéral. Selon la brochure, la Suisse centrale se porte candidat, pour l'instant inofficiellement, à la réalisation en 1991, de la prochaine exposition nationale, des festivités du 700^e anniversaire de la Confédération ainsi qu'à la réalisation de l'exposition agricole suisse.

Le concept prévoit que l'essentiel de l'exposition nationale se

trouvera à Lucerne, l'exposition agricole dans la région de Schwyz et les festivités du 700^e anniversaire de la Confédération décentralisées dans diverses localités de la Suisse primitive. Selon les premières estimations du comité d'action les dépenses s'élèveraient à 180 millions de francs, la part de la Confédération serait de 22 %. Le comité propose que l'exposition nationale de 1991 présente les problèmes actuels, ouvre les perspectives d'avenir et offre un aperçu du passé. Les thèmes suivants sont proposés : l'homme, l'état, l'économie et l'environnement.

La Suisse centrale possède, selon le comité d'action, une économie industrielle et un secteur des services structurellement bien équilibrés ; elle doit cependant intensifier le développement de sa structure économique. Le comité espère que l'exposition nationale de 1991 aura pour conséquence la réalisation rapide d'une nouvelle gare à Lucerne, ainsi que la construction d'une université en Suisse centrale. Il considère la réalisation de ce dernier projet comme « presque une condition préalable à l'expo 77 ».

Le comité d'action qui se dit n'être actuellement qu'un groupe de travail, prévoit pour les années 1977 à 1978 la fondation d'un comité d'initiative ainsi que la préparation d'une demande officielle à l'intention du Conseil fédéral, sous réserve de l'approbation des autorités. (ats)

canton de neuchâtel

**Session extraordinaire
du Grand-Conseil neuchâtelois
Les adieux de M. Carlos Grosjean**

Le Grand-Conseil neuchâtelois a terminé les travaux de sa ses-

sion extraordinaire de printemps en acceptant les comptes 1976, qui se soldent par 5,1 millions de déficit, par 95 voix contre 6. Cette session était aussi la dernière de la 39^e législature, avant le renouvellement du Grand-Conseil et du Conseil d'Etat. Elle a été marquée par l'hommage rendu par le Parlement au conseiller d'Etat radical Carlos Grosjean, chef des Départements des travaux publics et de la police qui se retire après douze ans passés au gouvernement.

Très ému, M. Grosjean, qui continuera à représenter le canton de Neuchâtel au Conseil des Etats en compagnie du socialiste Pierre Aubert, a ensuite prononcé un discours d'adieux. Les cinq partis représentés au Grand-Conseil ont rendu un vibrant hommage au magistrat démissionnaire, les populistes ne faisant pas exception.

« Epris de politique, commença M. Grosjean, aimant passionnément mon pays, c'est avec un sentiment de déchirement que je m'exprime aujourd'hui pour la dernière fois depuis le banc du Gouvernement. Une longue réflexion sur les leçons de l'histoire m'a appris qu'il faut savoir se retirer à temps pour un tempérament comme le mien. » M. Grosjean exprima ensuite sa reconnaissance au peuple neuchâtelois, au Grand-Conseil « un des Parlements de Suisse les plus efficaces, puisque vous siégez modérément par rapport à d'autres, et pourtant, vous disposez d'une législation remarquable », déclara-t-il. Puis il rendit hommage aux partis représentés au Grand-Conseil, en n'omettant pas de relever les mérites des socialistes, allant jusqu'à complimenter « l'intelligence, l'instinct aigu de l'opportunité et surtout le sens de l'état » de l'opposition communiste. Il s'adressa encore à ses

collègues du Conseil d'Etat, au chancelier de la République, M. Jean-Pierre Porchat qui atteint l'âge de la retraite, pour conclure en ces termes, la voix brisée par l'émotion : « Même si toutes choses sont vouées au déclin, puisse-t-on dire des conseillers d'état neuchâtelois : Ils se sont efforcés de construire un pays plus heureux ». Enfin M. Robert Comtesse, président sortant du grand Conseil, a pris congé de ses pairs en exprimant sa gratitude aux parlementaires qui renoncent à solliciter un nouveau mandat et en souhaitant le succès des autres. (ats)

Câbleries suisses : un nouveau type d'isolation

Après de longues recherches entreprises en collaboration technique, les câbleries de Brougg, Cortaillod et Cossonay ont mis au point, au stade de la production industrielle, un mode fondamentalement nouveau d'isolation des conducteurs téléphoniques. La finalité de ce développement était la synthèse des avantages du rubanage traditionnel des conducteurs au papier et leur isolation au plastique. Elle a été réalisée par l'application sur le conducteur d'une mince couche de polyéthylène expansé dans laquelle sont implantées des fibres de cellulose. Tant le produit que le procédé de fabrication sont brevetés ou en voie de l'être dans une trentaine de pays.

L'entreprise suisse des PTT, dont les critères d'appréciation sont extrêmement rigoureux, a examiné le produit très soigneusement. Au vu des résultats de cette évaluation, tant sur le plan économique que technique, elle a décidé l'introduction progressive de ce nouveau type de câble dans ses réseaux.

Cette invention constitue un succès notable pour l'industrie

suisse des télécommunications et contribuera à son renom sur le plan international. (ats)

canton du valais

Un don de 3 millions de francs pour un musée gallo-romain

A Martigny en présence de MM. Zufferey, président du gouvernement valaisan, Morand, président de la ville et autres personnalités dont plusieurs membres de la famille Gianadda a été signé un acte de fondation très particulier.

En effet, un jeune ingénieur de la ville, M. Léonard Gianadda avait découvert sur un terrain où il voulait construire un locatif de 14 étages, un temple gallo-romain. Il renonça à ériger son bloc pour sauver les vestiges du passé. M. Gianadda, décida non seulement d'offrir le terrain à l'état par le truchement de la Fondation en question mais de construire à ses frais le musée. Le don est estimé dans sa totalité à 3 millions de francs.

Ce musée abritera ainsi en son cœur le temple dédié à Mercure découvert récemment, ainsi que toute une série de trésors de l'époque romaine mis à jour antérieurement à Martigny. (ats)

canton de vaud

Jean-Jules Verne à Lausanne

M. Jean-Jules Verne, petit-fils de Jules Verne et dernier membre de la famille à avoir connu le célèbre écrivain français, a été présent au Salon international du tourisme et des vacances, à Lausanne. Il était venu participer à une rencontre, au Palais de Beaulieu, avec MM. Robin, historien et spécialiste de Jules

Verne, et Henri-Charles Tauxe, journaliste lausannois qui prit part il y a quelques années à une reconstitution du « Tour du monde en 80 jours ». (ats)

« Première » médicale à Lausanne

Le premier « tomomètre » de Romandie et le quatrième en Suisse, acquis par le centre hospitalier universitaire vaudois (chuv), à Lausanne, a été présenté à de nombreux invités. Il s'agit d'un nouvel appareil permettant un radiodiagnostic des maladies cérébrales considérablement amélioré et simplifié. Fabriqué en Grande-Bretagne au prix de 1 200 000 francs, cet « emi-scanner », doté des derniers perfectionnement de la technique, vient compléter l'arsenal diagnostique des neurosciences auxquelles la faculté de médecine de Lausanne a décidé de donner la primeur.

Mis au point en 1972, par l'anglais Hounsfield, le « tomomètre », utilisant une technique révolutionnaire dans la formation de l'image radiologique, constitue dans ce domaine la plus grande découverte depuis celle des rayons de Roentgen, il y a plus de 80 ans.

L'appareil donne la possibilité de discerner, avec une très grande précision, de très faibles variations dans la densité des tissus cérébraux. Il permet de visualiser directement, avec une faible irradiation, les constituants normaux du cerveau (substance grise, substance blanche, cavités ventriculaires), mais surtout de mettre en évidence des processus pathologiques, qu'ils soient tumoraux, inflammatoires, dégénératifs ou traumatiques, du nouveau-né à l'adulte, sans avoir à recourir à des méthodes compliquées.

L'examen, simple et anodin, dure en moyenne soixante minutes, selon le nombre de cou-

pes requises. Il est beaucoup moins éprouvant pour le patient - à qui l'on demande seulement vingt minutes d'immobilité - que les méthodes anciennes. Une minute est nécessaire pour exposer la coupe et, huitante secondes après, l'image apparaît sur l'écran cathodique, où elle peut être photographiée et analysée. Le chuv pense pouvoir examiner une dizaine de patients par jour. L'examen est accepté par les assurances pour 350 francs.

Dans cet appareil, la plaque sensible classique est remplacée par des détecteurs de photos à haute sensibilité. Seize détecteurs effectuent, par coupe d'une durée de soixante secondes, près de 250 000 mesures d'absorption de rayons x, qui sont converties en données numériques et envoyées à un ordinateur. Ces données sont affichées sur un écran de télévision et enregistrées sur bande magnétique. (ats)

Les Diablerets fêtent Lise-Marie Morerod

La population des Diablerets et de toute la vallée vaudoise des Ormonts a réservé une réception chaleureuse à Lise-Marie Morerod, fille d'un paysan du village, gagnante de la coupe du monde de ski 1977. Après un premier accueil par les autorités du chef-lieu du district, à Aigle, et des arrêts au Sepey (commune d'Ormont-dessous) et à Vers- l'Eglise (chef-lieu de la commune d'Ormont-dessus, dont les Diablerets font partie), le train spécial amenant la championne est arrivé à 18 h 20 aux Diablerets. On remarquait la présence du conseiller fédéral Chevallaz.

Un cortège a conduit tous les participants de la gare au centre des Diablerets. Ouvert par des cavaliers, il comprenait le chœur mixte, la fanfare, des

groupes de musique champêtre, les écoliers, les guides de montagne, l'école suisse du ski, les autorités et la famille de la jeune championne ormonanche, ainsi que de nombreux supporters. La fête populaire et le bal organisés par le ski-club furent précédés d'une partie officielle, au cours de laquelle Lise-Marie Morerod fut félicitée par Messieurs Georges-André Chevallaz, au nom du Conseil fédéral, Claude Perey, au nom du Conseil d'Etat vaudois, et Philippe Henchoz, au nom de la Fédération suisse du ski. (ats)

Bientôt la neuvième « Fête à Lausanne »

C'est les 24 et 25 juin prochains qu'aura lieu la 9^e « fête à Lausanne », dans les rues et sur les places de la vieille ville et au cœur de la cité, autour de la cathédrale.

Un programme aussi important que celui de 1976 est déjà élaboré et l'animation de la grande fête populaire lausannoise - qui attire généralement 100 000 personnes - sera aussi gaie que lors des éditions précédentes. Quant au « festival de la cité », qui débutera le 17 juin déjà, son programme est lui aussi très avancé et il offrira des spectacles d'une grande valeur culturelle. En attraction pour la « Fête à Lausanne 1977 », le comité a déjà pu s'assurer la participation d'une fanfare italienne, celle des bersaglieri « La garibaldina », de Leffe, près de Bergame, un corps de musique composé de cinquante-cinq membres, tous anciens « Alpini » de l'armée italienne, qui ont la particularité de jouer en défilant au pas de gymnastique. (ats)

Le prix Georges Nicole 1977 à une nouvelle romancière

Le prix Georges Nicole 1977 a été décerné à Lausanne, à Ca-

therine Safonoff, une jeune Genevoise, pour son premier livre, « La part d'Esmé », roman racontant l'histoire d'une jeune femme qui a abandonné son foyer pour suivre un beau Lancelot. La lauréate a été présentée par Bertil Galland, secrétaire du prix, et l'œuvre par Alexandre Voisard, au nom du jury. On remarquait la présence de plusieurs écrivains, dont Jacques Chessex et Maurice Chappaz, et du conseiller culturel de l'ambassade de France en Suisse. C'est la cinquième fois qu'est attribué le prix Georges Nicole, fondé en 1969 à la mémoire du critique littéraire romand mort en 1959. (ats)

Quatre hôtes d'honneur à la Foire Nationale de Lausanne

Le 58^e Comptoir suisse se déroulera au Palais de Beaulieu à Lausanne (Vaud-Suisse) du 10 au 25 septembre 1977. Une fois de plus, il donnera à 2 500 exposants l'occasion de présenter au public des produits industriels, agricoles et artisanaux. De plus, il abritera, comme de coutume, les participations officielles d'hôtes d'honneur, au nombre de quatre cette année, soit l'Arabie saoudite, la Thaïlande et le Nigéria - trois pays étrangers auxquels l'économie suisse porte un intérêt particulier - et une vaste région de la France voisine, le Grand Delta. Le pavillon officiel de l'Arabie saoudite - c'est la première fois que ce pays expose en Europe - sera essentiellement consacré à l'or noir, aux industries pétrochimiques et aux productions minières d'un sous-sol riche en métaux précieux; mais elle présentera également la Mecque, capitale de l'Islam, gardienne des traditions religieuses et culturelles du monde arabe. La Thaïlande pour sa part présentera tant son économie, avec une exposition générale où l'ar-

tisanat sera mis à l'honneur, que sa culture, avec des productions de musiciens et de danseuses ou sa gastronomie, dont les spécialités seront offertes dans un restaurant. Le pavillon du Nigéria présentera les ressources de ce pays, premier producteur de pétrole d'Afrique Noire, dont le sous-sol est par ailleurs très riche en gisements de minerais, de même que les produits de ses cultures vivrières et de son artisanat. Quatrième hôte d'honneur du Comptoir suisse, le Grand Delta, ce triangle constitué par le bassin méridional du Rhône, qui s'étend de Lyon aux frontières de l'Italie et de l'Espagne, et dont le centre de gravité se situe à Marseille et au nouveau port autonome de Fos. (osec)

(Comptoir suisse, Palais de Beaulieu, 1002 Lausanne)

Arvillard (Savoie - Altitude : 550 m
à 5 km de la station thermale
d'Allevard-les-Bains

Gare S.N.C.F. Pontcharra-Allevard

« Les Marie-Jean »

Tél. : 36-51-34

Maison d'enfants

à caractère sanitaire pour filles et garçons de 3 à 6 ans - Jardin d'enfants. Scolarité assurée de 6 à 12 ans, par Institutrice résidente

Agréée par la Sécurité Sociale, la S.N.C.F. Loisirs éducatifs, Sports d'hiver, Ski, Luge
Surveillance médicale : **Docteur Pelllex**
Directrice agréée : Mlle Nevenschwander

Nouvel abonné : Prière de toujours nous l'indiquer. Cela évitera de longues recherches.

Poste : Indiquez-nous toujours votre code postal.

Renouvellement de votre abonnement : Notez au verso du talon de c.c.p. ou du c.b. : Prix F. 40 (abonnement de soutien à partir de F.45) par c.c.p. 12.273.27 ou par c.b. à la Rédaction du M.S., 17 bis, quai Voltaire — 75007 PARIS.